

BULLETIN D'INSCRIPTION à renvoyer  
à [campusp-formationcontinue@chu-dijon.fr](mailto:campusp-formationcontinue@chu-dijon.fr)  
avant le 15 septembre 2023

Formation : «IDE en SSPI»

### MODE DE PRISE EN CHARGE

- Par l'employeur. Joindre un justificatif de prise en charge par l'employeur.
  - Individuelle. Joindre une attestation d'autofinancement.
- Le coût de la formation sera à verser à Trésorerie des Hôpitaux de Côte d'Or sur présentation d'un titre de recette.

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse personnelle : .....

Tél. : ..... E.mail valide : .....

Fonction : .....

N° ADELI ou RPPS : .....

Adresse professionnelle : .....

Employeur/Établissement : .....

N° de déclaration EIADE : 262 1 P0033 21

Fait à : ..... Le : .....

Signature :



#### École d'Infirmiers Anesthésistes DE

10 bis boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny  
BP 77908  
21079 DIJON Cedex

Directrice : Yamina KROUK  
Responsable de formation : Dominique LAGARDE - [dominique.lagarde@chu-dijon.fr](mailto:dominique.lagarde@chu-dijon.fr) - 03 80 29 33 97  
Inscription Formation Continue : Hakima CHOUAL - [campusp-formationcontinue@chu-dijon.fr](mailto:campusp-formationcontinue@chu-dijon.fr) - 03 80 29 39 96  
Site(s) internet : [www.chu-dijon.fr/](http://www.chu-dijon.fr/) Rubrique Emploi & Formations / Campus Paramédical

  
Campus  
Paramédical  
CHU Dijon Bourgogne  
FILIERE DE FORMATION INFIRMIER.E ANESTHÉSISTE



20 au 23 novembre 2023

## Formation IDE en SSPI

Une formation  
professionnelle  
validante de qualité,  
alliant pédagogie  
innovante, pratique et  
interventions  
d'experts.

Inscription par mail auprès du service formation  
continue avant le 15 septembre 2023

Campus Paramédical Dijon - 5/12/2023

  
CHU  
Centre Hospitalier Universitaire  
Dijon Bourgogne

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ

  
IADE  
École IDE de Bourgogne



## ► PUBLIC

- IDE exerçant ou souhaitant exercer en SSPI.
- IDE ayant un rôle dans la surveillance post-opératoire et péri-anesthésique.

LE SAVIEZ  
VOUS ?



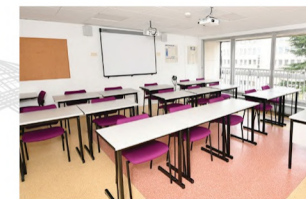
Décret n°94-1050 du 5 décembre 1994 :

«Toute salle de surveillance post-interventionnelle doit comporter en permanence au moins un infirmier diplômé d'état **formé** à ce type de surveillance.»

## ► PRÉREQUIS : Être Infirmier Diplômé d'État.

## ► OBJECTIFS

- ✓ Assurer la surveillance d'un patient de son arrivée à sa sortie de SSPI.
- ✓ Comprendre les différents types d'anesthésie.
- ✓ Identifier les produits / médicaments utilisés en anesthésie.
- ✓ Anticiper les complications fréquentes en SSPI.
- ✓ Interpréter une feuille d'anesthésie, et les scores de surveillance.
- ✓ Connaître la législation relative à la SSPI.
- ✓ Évaluer les situations à risques.
- ✓ Effectuer les gestes de première intention.
- ✓ Apprendre à communiquer en situation d'urgence.



## ► MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Cas concrets, analyses de situations, test de connaissances.
- Visites de SSPI.
- Analyse de pratiques professionnelles.
- Ateliers pratiques.

## ► INTERVENANTS

- Médecins anesthésistes-réanimateurs (public/privé).
- Formateurs infirmiers anesthésistes de Dijon.
- Infirmiers anesthésistes (public/privé).
- Infirmiers DE référents dans leur domaine.

## ► CERTIFICATION

Délivrance d'une **attestation** certifiant du suivi de l'intégralité de la formation.

## ► EFFECTIFS : La formation est ouverte pour **15 places**.

Conditions d'annulation définies en fonction d'un seuil minimal d'inscriptions.

## ► TARIFS : **1200 euros par apprenant (déjeuner compris)**.

## PROGRAMME

4 JOURNÉES DE 7 H (soit 28 h) de 8 h 30 à 17 h 00  
du 20 au 23 novembre 2023

- **Législation, scores et bonnes pratiques** (communication, hygiène...).
- **Les anesthésies loco-régionales.**
- **Douleur et SSPI.**
- **Rôle IDE**, surveillance et monitoring, ouverture de salle.
- **Pharmacologie en anesthésie et urgence.**
- **Surveillance** post interventionnelle et complications adaptée aux terrains et/ou chirurgies.
- **TP : massage cardiaque externe, ventilation, techniques alternatives en douleur...**
- **Mises en situations, exercices, échanges et retour d'expérience.**

## MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation pré - per - post formation (QCM, vote interactif...)  
Atelier pratique (ventilation...).

## MODALITÉS D'ACCÈS

**1 session par année scolaire est organisée.** Inscription par mail auprès du service formation continue sous réserve des places disponibles.

## ACCESSIBILITÉ

Concernant l'accessibilité, l'Institut étudiera l'adaptation des moyens de la prestation pour les personnes en situation de handicap. Nous nous invitons à nous contacter pour obtenir des informations sur [campusp-formationcontinue@chu-dijon.fr](mailto:campusp-formationcontinue@chu-dijon.fr).